

Composante du programme	Définition	Exigences	Crédits	Commentaires
Connaissances fondamentales, propres à la profession	Cours théoriques visant à transmettre des connaissances propres au service aux clients dans le domaine des troubles du langage, de la parole et de l'audition	<p>Au moins 3 crédits sont exigés dans le domaine suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes anatomiques, physiologiques et neurologiques de la parole, du langage et du fonctionnement auditif <p><u>Audiologie :</u> Au moins 6 crédits sont exigés dans le domaine suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes et processus physiques de production et processus perceptifs de l'audition <p><u>Orthophonie :</u> Au moins 6 crédits sont exigés dans le domaine suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information fondamentale relative à l'utilisation des processus de la parole et du langage 		9 Peuvent être obtenus au premier ou au deuxième cycle universitaire
Connaissances fondamentales associées aux autres professions ou disciplines	Cours théoriques incluant l'étude des autres disciplines ou professions, jugés nécessaires dans le domaine des troubles du langage, de la parole et de l'audition	<p>Au moins 6 crédits sont exigés dans le domaine suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes de base et méthodes appliqués pour effectuer une recherche sur le comportement humain <p>Au moins 3 crédits sont exigés dans le domaine suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aspects psychologiques et sociaux du développement humain. L'étude doit fournir des renseignements dans les domaines connexes pertinents aux troubles de la communication. L'étude doit inclure au moins un des points suivants : <ol style="list-style-type: none"> a) Théories de l'apprentissage et du comportement qui s'appliquent aux troubles de la communication b) Étude du développement de la personnalité c) Étude du développement et de l'éducation des populations particulières, évaluation psychométrique, psychologie scolaire d) Counseling et entrevue 		12 Peuvent être obtenus au premier ou au deuxième cycle universitaire

Composante du programme	Définition	Exigences	Crédits	Commentaires
		Au moins 3 crédits dans le domaine suivant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratiques et questions professionnelles ou organisation administrative des programmes d'audiologie ou d'orthophonie 		
Compétences professionnelles, propres à la profession	Connaissances, habiletés et comportements spécialement applicables à la profession en question	<p><u>Les cours doivent inclure le développement des compétences dans chacun des domaines suivants :</u></p> <p><u>Audiologie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure de l'audition - Évaluation audiolinguistique - Mesures électrophysiologiques et autres mesures diagnostiques - Amplification de base et de niveau avancé - Implants auditifs - Calibrage et entretien des instruments - Troubles auditifs et vestibulaires impliquant les voies périphériques et centrales de l'audition - Évaluation et traitement auprès des personnes présentant des acouphènes ou de l'hyperacousie - Audiologie pédiatrique - Procédures d'adaptation et de réadaptation appliquées aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées et aux populations spéciales - Questions de pratique professionnelles propres à l'audiologie <p><u>Orthophonie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Troubles d'articulation/phonologiques - Développement du langage chez l'enfant d'âge préscolaire/scolaire et littératie - Troubles développementaux du langage - Troubles acquis du langage - Troubles cognitivo-communicationnels - Troubles de la voix 		27 Doivent être obtenus au deuxième cycle universitaire

Composante du programme	Définition	Exigences	Crédits	Commentaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Troubles de la résonance ou troubles structurels - Troubles de fluidité - Troubles de la parole d'origine neurologique - Suppléance à la communication - Dysphagie - Questions de pratique professionnelle propres à l'orthophonie 		
Compétences professionnelles, tous les troubles de la communication	Connaissances, habiletés et comportements applicables à l'ensemble des troubles de la parole et de l'audition	<p><u>Audiologie :</u> Acquisition et troubles de la parole et du langage.</p> <p><u>Orthophonie :</u> Développement de l'audition; Troubles de l'audition et les troubles de la parole et du langage qui y sont associés.</p>		3 Doivent être obtenus au deuxième cycle universitaire

Tableau 2 : Répartition des 250 heures de stage minimum exigées pour la formation en orthophonie et en audiologie

<u>Audiologie</u>	<u>Orthophonie</u>
<p><u>Doit</u> inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 50 heures avec les enfants • Un minimum de 50 heures avec les adultes • Un minimum de 100 heures en évaluation • Un minimum de 50 heures en traitement <p><u>Doit</u> inclure les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de l'audition • Évaluation audiolinguistique • Mesures électrophysiologiques et autres mesures diagnostiques • Amplification de base et de niveau avancé (systèmes, sélection, ajustement, vérification et validation) • Implants auditifs • Procédures d'adaptation et de réadaptation appliquées aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées et aux populations spéciales <p><u>Devrait</u> inclure les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calibrage et entretien des instruments • Troubles auditifs et vestibulaires impliquant les voies périphériques et centrales de l'audition • Évaluation et traitement auprès des personnes présentant des acouphènes ou de l'hyperacousie 	<p><u>Doit</u> inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 50 heures avec les enfants • Un minimum de 50 heures avec les adultes • Un minimum de 50 heures en évaluation • Un minimum de 100 heures en traitement <p><u>Doit</u> inclure une variété de troubles parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles d'articulation/phonologiques • Développement du langage chez l'enfant d'âge préscolaire/scolaire et littératie • Troubles développementaux du langage • Troubles acquis du langage • Troubles cognitivo-communicationnels • Troubles de la voix • Troubles de la résonance ou troubles structurels (p. ex. : fissure labiale et palatine) • Troubles de fluidité • Troubles de la parole d'origine neurologique • Suppléance à la communication • Dysphagie